

Marie-Blanche Cousseau

Étienne Colaud et l'enluminure parisienne sous le règne de François I^{er}

Tours/Rennes, Presses universitaires
François Rabelais/PUR, 2016, 373 p.

Cet ouvrage de Marie-Blanche Cousseau, fruit de sa thèse de doctorat soutenue en 2009, est une étude remarquable qui retrace non seulement la vie et l'œuvre d'Étienne Colaud, mais revient aussi plus largement sur la profession d'enlumineur au XVI^e siècle. Il est intéressant de la lire en parallèle d'une visite de l'exposition « François I^{er} et l'art des Pays-Bas¹ » dans la mesure où toutes deux entreprennent de redonner leur juste place à des artistes mal connus qui eurent pourtant une activité artistique notable sous François I^{er}. M.-B. Cousseau, décédée prématurément en 2011, aurait sans doute apprécié l'espace accordé à l'art du manuscrit dans cette exposition ainsi que la qualité de l'étude stylistique et attributionniste qui y est proposée.

C'est l'apparition inattendue, après la soutenance et avant la publication de sa

thèse, d'un livre d'heures daté de 1512 (BNF, n.a.lat. 104) portant la souscription de Colaud – « Ces presentes heures a l'usaige de Romme ont esté faictes par Estienne Colaud, enlumineur demourant a Paris » (p. 85) – qui permet dans ce livre d'assister au travail de recherche en train de s'accomplir. En effet, cette découverte – qui s'apparente à un colophon d'édition imprimée – additionnée à l'étude stylistique des enluminures ont permis à l'auteure de mettre au jour une collaboration entre l'atelier de Colaud et celui du célèbre Jean Pichore. En outre, elle démontre son rôle de coordinateur, plus que d'enlumineur, dans l'élaboration des exemplaires historiés des *Statuts* de l'Ordre de Saint-Michel commandés par François I^{er}. Parmi ces *Statuts*, qui eux ne portent pas la signature d'un artiste ni de mention de celui-ci dans les archives de la commande, M.-B. Cousseau distingue neuf mains d'historieurs.

Il s'agit d'un travail scientifique rigoureux qui se réclame des recherches précédentes de François Avril, Nicole Reynaudou Myra Orth, et s'inscrit dans la continuité de l'ouvrage de Guy-Michel Leproux². L'étude s'articule en trois parties. La première, de nature historique, procède au dépouillement de nombreuses sources et archives permettant de replacer « l'enlumineur en son milieu ». Grâce à ce recensement méticuleux, la vie d'enlumineur au XVI^e siècle est recontextualisée. On apprend par exemple que l'essentiel de la profession était installé sur la rive gauche de la Seine et sur l'île de la Cité. M.-B. Cousseau évoque la concurrence avec les guildes de peintres et l'impossibilité pour les enlumineurs de former leur propre confrérie. Toutefois, la rareté des sources rend difficile l'examen de leurs biens et possessions. Un seul inventaire après décès subsiste, celui de Jean Leclerc daté de 1544 : l'estimation de ses biens meubles s'élève à 400 livres tournois s'ajoutant à des terres acquises du côté de Sèvres et de Saint-Cloud.

Au sujet de la commande artistique, l'auteure donne, entre autres, le fameux et bien documenté exemple du manuscrit des *Chants royaux du Puy Notre-Dame d'Amiens* offert en 1518 par la ville d'Amiens à Louise de Savoie, la mère de François I^{er}. L'échevin

Pierre Louvel fut envoyé spécialement à Paris pour faire réaliser les quarante-huit enluminures de l'ouvrage par Pichore. Ce manuscrit (BNF, ms. fr. 145) est évoqué en ces termes dans l'exposition précitée : « Louise de Savoie fut tellement séduite qu'elle obtint de la ville d'Amiens la livraison de copies dessinées sur place et enluminées assez sommairement à Paris par Jean Pichore, en réalité fort simplifiées. » M.-B. Cousseau modère cette appréciation sur l'exécution picturale par Pichore car elle précise qu'il fut chargé d'« enluminer et historier [le manuscrit] le plus richement possible pour l'honneur de ladite ville » (p. 62). L'auteure poursuit en évoquant un autre cas important dans lequel le commanditaire réclame un enlumineur parisien : en 1541, Marguerite de Navarre commande à son chapelain, Adam Martel, de faire écrire, « enluminer et enrichir de unze histoires [...] et plusieurs lectres d'or et asur et aultres coulleurs » son poème *La Coche*. Pour cela, le chapelain aurait « vacqué a Paris a faire ladicte besongne » durant trente-deux jours environ (p. 61).

Enfin, M.-B. Cousseau souligne que de nombreuses institutions religieuses du royaume commandaient leurs ouvrages à Paris et les y faisaient enluminer. L'analyse de ces archives l'amène au constat que les enlumineurs de la capitale jouissaient alors d'une grande popularité, qu'elle explique par leur réactivité et leur aptitude à collaborer entre ateliers, au désavantage des artistes locaux. Toutefois, c'est oublier les non moins talentueux enlumineurs attachés au service des cours ducales tels que Godefroy le Batave et Robinet Testart, respectivement à Cognac et Poitiers, ou encore Guillaume II Leroy actif à Lyon. Au demeurant, il est possible que l'association entre corps de métiers ait facilité l'obtention de commandes ; c'est le cas de l'enlumineur Jean Pinot avec le graveur Jean de Gourmont. M.-B. Cousseau explique indique qu'« en ayant recours à [la collaboration dans un atelier commun] ou en étendant leur activité à d'autres domaines du livre certains enlumineurs réussirent à asseoir leur fortune, aussi modeste que fût celle-ci au regard d'autres professions » (p. 68). En témoigne la fructueuse collaboration

entre Noël Bellemare et Jean Chastellain pour la réalisation des vitraux des églises Saint-Gervais et Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris.

Dans un second temps, l'auteure s'attache à analyser le corpus des manuscrits des *Statuts* de l'ordre de Saint-Michel, historiquement rattachés à la carrière de Colaud. Après un bref rappel sur les circonstances de la fondation de l'ordre sous Louis XI, et son fonctionnement jusqu'au règne de Louis XII puis sous François I^{er}, vient la description minutieuse des manuscrits historiés des souverains et chevaliers des règnes précédents, l'inégalité de traitement entre destinataires – dont les ouvrages étaient décorés plus ou moins sommairement – est également soulevée. Sous François I^{er}, M.-B. Cousseau distingue neuf exemplaires qui, du point de vue de l'organisation et du décor secondaire, présentent une certaine cohérence. Toutefois, les histoires qui y sont figurées diffèrent dans leur facture et leur style, et l'auteur en détaille précisément les caractéristiques.

On note la très grande qualité des dix-sept planches couleur qui reproduisent les miniatures des assemblées des chevaliers de l'ordre. De provenances multiples (Archives nationales de Kew à Londres, Moscou, Manchester, Vatican, British Library de Londres, Oxford, Milan, La Haye, Naples, Saint Pétersbourg et naturellement Bibliothèque nationale de France), les reproductions d'enluminures viennent appuyer le propos de l'auteure, qui identifie un schéma de représentation officiel commun à l'ensemble de ces *Statuts* produits en série et met en exergue un système de répétition de motifs. Attendu qu'elle ne discerne la main de Colaud que dans le manuscrit français 19815 (pl. IX), M.-B. Cousseau propose de reconsidérer sa place dans cette production : plus qu'un enlumineur, il fut le libraire en charge d'encadrer les différents corps de métiers dans la réalisation de ces manuscrits. C'est à l'issue de cette deuxième partie que l'auteure propose d'étudier d'autres ouvrages afin de définir le profil artistique de l'enlumineur parisien et de compléter son corpus à présent limité aux deux manuscrits français 19815 et n.a.lat. 104.

La dernière partie du livre propose une étude stylistique et d'attribution. L'examen comparé de nombreuses miniatures issues, entres autres, du *Roman de Palamon et Arcite* (Arsenal, ms. 5116), *Des cas de nobles hommes* de Boccace (BNF, fr. 130), des *Chants royaux du Puy de la Conception de Rouen* (BNF, fr. 1537), du *Breve trattato delle afflittioni d'Italia et del conflitto di Roma con pronosticatione* (New York, Pub. Libr., Spencer Coll. Ms 81) accrédite l'activité fructueuse de l'artiste. En outre, M.-B. Cousseau confirme le positionnement de l'exposition qui identifie la main de Colaud en collaboration avec Bellemare dans les superbes enluminures du *Roman de Lérian et Lauréolle* de Diego de San Pedro (BNF, fr. 2150).

Dès lors, la popularité de Colaud, historieur à Paris dans les années 1520, est manifeste et confirmée par au moins deux commandes d'Anne de Polignac qui semble avoir choisi l'artiste pour son style. Si la composition plastique des *Statuts* de l'ordre de Saint-Michel fait de Colaud un « diffuseur » de motifs plus qu'un créateur, M.-B. Cousseau met en exergue l'étroite collaboration de Colaud avec un artiste non identifié pour *Le panégyrique de François I^{er}* (Chantilly, musée Condé, ms. 892), la *Réponse à Érasme* (BNF, fr. 462) ou le *Registre du procès criminel du connétable de Bourbon* (BNF, fr. 5109) dont la récurrence pourrait tout simplement faire de Colaud et de cet artiste inconnu une seule et même personne...

Enfin, si le propos de cet ouvrage consiste à recenser un corpus d'œuvres signifiant réalisé par Colaud et à éclaircir certains pans de son activité professionnelle à Paris sous le règne de François I^{er}, on peut regretter le défaut d'approfondissement iconographique et iconologique de certaines enluminures présentées; nous pensons en particulier aux étonnantes images allégoriques de la ville de Rome dans le *Breve trattato delle afflittioni d'Italia* (fig. 76 et 100). L'objectif poursuivi est toutefois atteint: caractériser le style et la facture de cet enlumineur, lui attribuer ainsi la réalisation de seize manuscrits et lui attacher de nombreuses collaborations, en particulier pour les réalisations des *Statuts* de l'ordre de Saint-Michel. Grâce à

M.-B. Cousseau, Colaud retrouve sa place d'entrepreneur, de libraire et d'enlumineur parmi les grands noms parisiens que sont Pichore et Bellemare. Outre les images de grande qualité, on notera la richesse scientifique de l'ensemble des annexes: dictionnaire biographique des enlumineurs parisiens, catalogue des manuscrits historiés des *Statuts* et fiche codicologique du livre d'heures de 1512, qui témoignent de la rigueur du travail de recherche accompli dans cet ouvrage.

EMELINE SALLÉ DE CHOU
AHSS, 72-3, 10.1017/S0395264918000276

1 - Musée du Louvre, 18 oct. 2017-15 janv. 2018, commissaire: Cécile Scailliérez.

2 - Guy-Michel LEPROUX, *La peinture à Paris sous le règne de François I^{er}*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2001.